



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL ADOLESCENTS

Lieu : L'Escale Jeunes

12 – 17 ans

Horaires d'ouverture :

Nous proposons un accueil libre sur des temps d'ouverture planifiés sur l'ensemble de l'année le mardi et jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 20h00 et le samedi de 10 H à 12 H et 14H à 18H. Les jeunes ont la possibilité de rester au minimum 15 minutes jusqu'à la totalité du temps prévu pour cet accueil. En parallèle, nous mettons en place des sorties ponctuelles durant les mercredis et samedi, ou des projets d'animation. De ce fait, l'escale jeune sera fermée à ce moment-là. (cf : programme d'activités). Les horaires lors de ces sorties sont amenés à être modifiés et seront signalés aux parents à l'accueil du Nelumbo et sur le programme d'activités.

Les jeunes sont accueillis dans les lieux suivants :

- Le Nelumbo
- Et autres lieux dans le cadre d'activités prévues dans le programme (Parc, Musée, gymnase...)

Modalités d'accès :

Pour accéder à l'accueil libre, il faut avoir entre 12 et 17 ans. Chaque jeune doit payer une cotisation de 2 euros ou avoir la carte d'adhérent à l'année et remplir une fiche sanitaire, un règlement de fonctionnement. **Le jeune est libre d'entrer et de sortir de l'escale jeune comme il le souhaite**, il doit signaler sa présence au responsable jeune : Abderrahmane Abdelkader.

Les locaux :

En ce qui concerne les locaux, nous utilisons 1 grande salle d'animation avec table de ping-pong, billard, baby-foot, jeux de palets. De plus, les jeunes ont accès à une salle TV située juste à côté.

Pour certaines sorties, le transport peut être assuré par le minibus de la structure ou par un prestataire extérieur.

OBJECTIFS ET MOYENS

Nous déclinons un certain nombre d'objectifs opérationnels issus d'objectifs généraux du projet éducatif de la structure. Pour chaque objectif opérationnel, nous souhaitons développer les moyens pour mettre en œuvre cet objectif.

Premier objectif : Favoriser la création d'un espace de vie

- **En développant des activités « mixtes »**

- Mettre en place des équipes mixtes lors de grands jeux
- Alternner les activités artistiques, sportives, culturelles, calmes et dynamiques
- Découvrir l'environnement local : rallye des commerçants, activités en plein air, équipements municipaux...
- Développer des actions intergénérationnelles (convention avec le Maintien à Domicile du Forez)
- Faciliter l'intégration des jeunes non habitués aux règles et au fonctionnement en collectivité.

- **En donnant des responsabilités aux jeunes**

- Leur confier des tâches (nettoyage quotidien des salles, préparation des goûters, responsable à l'avant et à l'arrière du rang...)
- Faire un temps fort le 1er jour sur les règles de la structure, les règles de sécurité...
- En leur permettant d'investir les lieux (décoration de la salle, aménagement de l'espace, jeux de connaissance...)
- Développer leur esprit critique : débats, jeux de rôle...

- **En veillant au respect d'autrui**

- Respect de soi et des autres (réguler les disputes, les conflits et rappeler le cadre si nécessaire)
- Respect de son environnement (sensibiliser au respect du matériel mis à disposition, veiller à l'entretien des locaux)

Deuxième objectif : Favoriser la prise en charge globale des jeunes :

- **En s'adaptant aux besoins, aux envies et aux demandes des jeunes**
 - En respectant le rythme de la journée selon la tranche d'âge (rituels, des moments quotidiens au centre de loisirs)
 - En incitant les jeunes à participer à l'élaboration du programme d'animations.
 - En prenant en compte l'évaluation sur les projets d'animation ou les séances d'animation
-
- **En s'adaptant et s'intéressant à l'environnement de chaque individu**
 - Valoriser les différences de chacun (culture, origine, sexe, handicap...)
 - Proposer des animations, des temps d'échange avec les familles : restaurant des parents, petit-déjeuner chaque semaine avec les familles ou les personnes référentes.
 - En développant des temps d'accueil adaptés aux jeunes.
 - En donnant confiance aux jeunes : temps d'échange, activités au choix, respect et valorisation des prises d'initiatives.

Troisième objectif : Développer un esprit citoyen

- **En respectant les règles de vie en collectivité**
 - En investissant les jeunes dans les tâches quotidiennes
 - En instaurant des parrainages : des grands qui prennent en charge et accompagnent des plus petits sur une période.
 - En mettant en place des règles de vie avec le groupe comprises et validées par l'ensemble du groupe.
-
- **En respectant les règles de la structure et du groupe**
 - En instaurant un permis de conduite (permis à points avec du « malus » et du « bonus »)
 - Sensibilisation des jeunes à ces règles en l'adaptant selon l'âge (images, jeux, parole...)
 - En associant les parents à ces règles afin que le lien animateurs/parents ait du sens.
 - En proposant des temps de discussions autour de ces règles, les expliquer afin qu'elles soient comprises (responsabilités, législation...)
 - En sensibilisant les jeunes à la vie en collectivité (images, vidéos, ateliers, jeux)

- **En proposant un « dépaysement » géographique, humain et culturel**
- En proposant des rencontres inter-secteurs (Olympiades, kermesse, grands jeux...)
- En organisant des grands jeux, des animations, des sorties, des visites aux alentours mais également plus loin
- En permettant une découverte de l'environnement local ou plus lointain (mini-camp de proximité, des séjours)
- En partageant des temps de rencontres en direction de nouveaux publics (développer des partenariats avec d'autres structures accueillantes ou non le même public)
- En développant le partage, la mixité et une ouverture d'esprit au sein des projets d'animation ou activités.

ÉVALUATION

Dans une démarche d'évolution et de progression, il est important que chaque objectif et les moyens pour les mettre en œuvre soient évalués à différents moments, par différentes personnes.

Évaluation qualitative

- Réunion d'équipe entre animateurs chaque soir pour faire le bilan de la journée et préparer la suivante.
- Réunion d'équipe avec les animateurs et les responsables de l'accueil de loisirs (1 fois par semaine)
- Observations des jeunes (implication, envie, participation)
- Observations des parents
- En questionnant les jeunes et les impliquant dans leur journée (livre d'or, journal de bord)

Évaluation quantitative

- Présences des jeunes
- Enquête de satisfaction
- Nombre d'actions menées
- Nombre de parents participants lors des actions